

Nos murs de soutènement sont calculés suivant la méthode de calcul des murs en béton armé développée dans la pièce 2.1 du dossier pilote du SETRA MUR 73 et le BAEL 91

Murs en L et en T

Prescriptions de mise en œuvre



Finitions:
aspect lisse,
matricé ou sablé,
parement pierres
naturelles.

Applications
particulières aux
déchetteries.

Préparation de l'assise

Après décapage, il conviendra de vérifier que la portance du sol d'assise est suffisante pour assurer la stabilité de l'ouvrage et est compatible avec la contrainte de rupture minimale spécifiée dans la note de calcul.

Dans le cas d'un terrain de mauvaise qualité, de matériaux gonflants, de présence d'eau, une attention toute particulière devra être apportée au sol de fondation.

Dans le cas d'un terrain de portance suffisante, les éléments seront posés sur un radier en béton maigre de 10 cm d'épaisseur parfaitement dressé et réglé à -2 cm de la côte définitive d'assise des murs.

Un sable ciment de 2 à 3 cm d'épaisseur sera interposé entre le radier de pose et nos éléments afin de réaliser un réglage précis.

Mise hors gel

Elle est variable selon les régions et doit être proposée à l'agrément du Maître d'œuvre.

Un matériau de substitution pourra être utilisé pour assurer la mise hors-gel de la fondation et permettre ainsi de réduire la hauteur de nos éléments.

Nos murs de soutènement sont calculés suivant la méthode de calcul des murs en béton armé développée dans la pièce 2.1 du dossier pilote du SETRA MUR 73 et le BAEL 91 en fissuration préjudiciable

Manutention

Lorsque les murs en L ou en T sont livrés couchés, du fait de leur encombrement, il conviendra de les relever avec précaution. L'utilisation de tas de sable ou de pneus peut s'avérer judicieuse pour amortir les éléments lors de leur phase de relevage.



Joint de pose

Un joint de pose compris entre 5 et 20 mm sera réalisé entre les éléments préfabriqués.



Remblaiement

Les caractéristiques physiques et mécaniques du matériau de remblai seront conformes à celles définies dans la note de calcul de stabilité externe.

L'ouvrage sera remblayé par couches successives d'épaisseur uniforme à définir en fonction des moyens de compactage mis en œuvre. Le compactage ne devra pas engendrer d'efforts supérieurs à ceux pris en compte dans le dimensionnement des murs.

Si le matériau de remblai comporte des éléments fins (de diamètre inférieur à 10 mm) en quantité non négligeable (>10%), une bande de géotextile de largeur 30 à 40 cm sera mise en place au droit des joints verticaux.



Drainage du remblai

Un drainage efficace garantit la pérennité de l'ouvrage.

Il doit être conçu et implanté pour assurer l'évacuation des eaux d'infiltration (ruissellement de surface) et des venues d'eau éventuelles du terrain.

Un géotextile sera mis en place entre le terrain naturel et le remblai si des risques de pollution des différents matériaux entre eux sont à craindre.

Par ailleurs, les murs de soutènement PBM peuvent être équipés de barbacannes ainsi que de réservations pour le passage des tuyaux de drainage vers l'exutoire.

Murs de soutènement

Murs végétalisables

Passages inférieurs

Murs Anti-bruit

Corniches de pont

Caniveaux de tunnel

Structures Bâtiments industriels

Sur-mesure